

# Comité consultatif pour l'éducation permanente des adultes

## Résumé de la première réunion

20 mars 2018

Oakham House (Thomas Lounge), 63, rue Gould, rez-de-chaussée

10 h à 15 h

Préparé par des facilitateurs tiers



## Condensé du résumé de la réunion

- Il s'agissait de la réunion inaugurale du Comité consultatif pour l'éducation permanente (CCEP) consacré à l'éducation des adultes. Les participants étaient au nombre de 35, représentant quatre ministères (MESFP, EDU, MACI et MSSC) et un large éventail d'organismes desservant des apprenantes et apprenants et apprenants anglophones, francophones, sourds, autochtones et immigrants. Les participants étaient heureux d'être là. Ils ont partagé leurs attentes liées au CCEP et fourni des conseils sur la poursuite de la mise en œuvre des mesures visant à renforcer le système d'éducation des adultes.
- Le CCEP se veut un groupe de travail collaboratif. Les participants ont suggéré de renforcer le CCEP en y faisant également participer des fournisseurs de services et des organismes représentant les apprenantes et apprenants autochtones, sourds, immigrants et d'autres apprenantes et apprenants traditionnellement sous-représentés, ainsi que de représentants du secteur des services sociaux. Le mandat du CCEP pourrait être renforcé en ajoutant des références explicites aux aspects suivants :
  - la nécessité d'un soutien et de conseils descendants de la part des ministères afin d'introduire des améliorations axées sur les apprenantes et apprenants (en plus du travail ascendant fourni par les fournisseurs de services et de programmes) ;
  - l'intérêt de créer des occasions pour le partage des meilleures pratiques au sein du CCEP ;
  - la pertinence de la participation du gouvernement fédéral ;
  - la valeur de la collecte de données désagrégées, visant à aborder les nuances de la démographie sociale et les questions d'équité ;
  - l'importance de reconnaître les besoins des groupes les plus vulnérables et les moins bien desservis et d'y répondre ;
  - la nécessité de trouver un mécanisme ou une approche pouvant aider à cerner les problèmes dans le système d'éducation des adultes, qui est très complexe et qui compte de multiples joueurs et apprenantes et apprenants.
- Les commentaires reçus sur le document de discussion sont très sensés et sont conformes au rapport d'évaluation du programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB) de Cathexis Consulting (consulter le lien [ici](#)).
- Le partenariat du MESFP avec Code for Canada, visant à trouver des solutions numériques pour améliorer le soutien aux apprenantes et apprenants, est très prometteur. N'oubliez pas que les solutions numériques et les programmes d'apprentissage en ligne devraient être accompagnés d'un soutien en personne et que des copies papier du matériel éducatif devraient être fournies.

# 1. Aperçu de la réunion

---

Le 20 mars 2018, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP), le ministère de l'Éducation (EDU), le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration (MACI) et le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) ont accueilli la première réunion du Comité consultatif pour l'éducation permanente (CCEP) sur l'éducation des adultes à l'Oakham House de Toronto. La réunion avait pour objectif d'instituer officiellement le CCEP et d'identifier les attentes de ses membres, ainsi que d'examiner les commentaires sur le document de discussion du MESFP : *Renforcer le système d'éducation des adultes de l'Ontario* (2017), et d'en discuter.

Plus de 35 intervenants ont assisté à la réunion, représentant les quatre ministères provinciaux et plusieurs organismes impliqués dans la prestation de programmes et de services d'éducation des adultes en Ontario (l'annexe A présente la liste des participants). Il s'agissait de la réunion constitutive du CCEP, et de la première fois que ce groupe particulier d'intervenants se réunissait. De nombreux membres du CCEP ont déclaré qu'ils étaient heureux de bénéficier d'une représentation multisectorielle et ministérielle si diverse dans la salle, œuvrant au renforcement du système d'éducation des adultes.

## Constitution du CCEP

L'actuel Comité consultatif pour l'éducation permanente est né du travail du Comité consultatif provincial (CCP), mis sur pied en 2015 par l'EDU. Le CCP fournissait des conseils au sous-ministre de l'Éducation concernant la mise en œuvre de l'ancienne stratégie d'éducation des adultes axée sur l'EDU et de la communication à ce sujet. Son travail était axé sur l'amélioration des résultats éducatifs des apprenantes et apprenants adultes au moyen d'un système coordonné, cohérent, accessible, efficace et efficient de programmes et de services d'éducation de haute qualité destinés aux adultes (voir l'annexe B pour le mandat du CCEP, qui comprend un récapitulatif de l'historique du CCP).

Le CCEP a pour mission d'agir à titre de groupe interactif, pratique, axé sur la résolution de problèmes, conseillant quatre sous-ministres adjoints et aidant le gouvernement à respecter son engagement à coopérer avec ses partenaires en vue de renforcer le système d'éducation des adultes comme suit :

- en améliorant l'accès aux programmes qui correspondent aux besoins individuels d'apprentissage de base des apprenantes et apprenants adultes ;
- en rendant les transitions entre les programmes plus fluides et plus simples ;
- en mettant en place des moyens de reconnaître les acquis et les compétences des apprenantes et apprenants adultes.

## Aperçu de la journée

La réunion débute par la reconnaissance des terres autochtones sur lesquelles se déroule la réunion, accompagnée des remerciements adéquats. Les coprésidents du CCEP, Martyn Beckett (SMA, Division du rendement des élèves, EDU), Erin McGinn (SMA, Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre, MESFP) et Denys Giguère (SMA, Division de la réussite, de

l'enseignement et de l'apprentissage en langue française, EDU et MESFP) souhaite la bienvenue aux membres à la réunion en présentant des remarques préliminaires. Nicole Swerhun (Swerhun Facilitation) explique ensuite le rôle des membres de l'équipe de Swerhun en tant qu'animateurs tiers indépendants, anime les présentations dans la salle et passe en revue l'ordre du jour (voir l'annexe C).

Le reste de la réunion se déroule en deux parties, chacune comprenant des présentations des représentants des ministères, suivies des discussions des membres du CCEP : la première partie donne un aperçu des nombreux domaines du système d'apprentissage pour adultes et la deuxième partie propose une synthèse succincte des commentaires reçus sur le document de travail. Pendant le déjeuner, Christine Lee, fellow de Code for Canada, présente les travaux accomplis jusqu'à présent par le MESFP, l'EDU et le MACI visant à aider les apprenantes et apprenants à obtenir de l'information opportune, exacte et pertinente (voir l'annexe D pour les présentations du personnel des ministères et l'annexe E pour la présentation de Code for Canada).

Casey Craig et Nicole Swerhun ont rédigé ce résumé de la réunion, qui a été partagé avec les participants aux fins d'examen avant l'élaboration de sa version finale. Ce résumé reflète les principaux points abordés lors de la réunion et ne se veut pas une transcription textuelle. Le résumé est structuré de manière à refléter les principaux domaines de discussion, notamment ceux qui suivent :

1. Aperçu de la réunion
2. Mot de bienvenue des coprésidents
3. Attentes à l'égard du CCEP et commentaires sur son mandat
4. Examen des commentaires sur le document de discussion
5. Présentation de Code for Canada
6. Collaboration dans le but de soutenir les apprenantes et apprenants adultes
7. Prochaines étapes.

## 2. Mot de bienvenue des coprésidents

---

La réunion débute par la reconnaissance des terres autochtones sur lesquelles se déroule la réunion, accompagnée des remerciements adéquats. Après la reconnaissance des terres autochtones, les coprésidents du CCEP, Martyn Beckett (SMA de la Division du rendement des élèves, EDU), Erin McGinn (SMA de la Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre, MESFP) et Denys Giguère (SMA, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française, EDU et MESFP) souhaitent la bienvenue aux membres à la réunion en présentant des remarques préliminaires, résumées ci-dessous.

### **Martyn Beckett, SMA de la Division du rendement des élèves, EDU:**

- Nous sommes reconnaissants que vous preniez le temps d'être ici aujourd'hui, malgré vos tâches quotidiennes, pour participer à cet effort conjoint de résolution de problèmes ayant pour objectif d'améliorer l'expérience des apprenantes et apprenants adultes. Le fait que vous mettiez en commun votre expérience et

vosre expertise pour renforcer l'education des adultes en Ontario est encourageant et porteur de sens.

- Des pratiques prometteuses ont été mises en place au sein de vos organismes et de chacun des quatre ministères chargés de l'éducation des adultes. Si nous mettons ces pratiques en commun, nous pourrons tracer une voie vers l'avant.
- Certains d'entre vous étaient membres du CCP. Le travail commencé par le CCP nous sera plus qu'utile dans le cadre de nos efforts visant à créer un système d'éducation harmonieux et centré sur les adultes. Nous honorerons et poursuivrons le travail qu'ont accompli le CCP et ses réseaux, car le CCP représente un modèle de collaboration plus profonde que nous voulons généraliser.

**Erin McGinn, SMA de la Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre, MESFP :**

- Je me joins aux remerciements de Martyn. J'apprécie votre participation à tous et le fait que vous êtes venus partager votre expérience et votre expertise. Merci pour vos contributions passées et pour toutes celles que vous allez faire.
- Votre travail chevronné, résilient et productif sera toujours essentiel pour aller de l'avant. Cette approche basée sur la résolution des problèmes indique que nous voulons travailler tous ensemble pour relever les défis.
- Un système d'éducation des adultes centré sur l'apprenant reste notre priorité. Améliorer l'expérience des apprenantes et des apprenants est au cœur de tous nos efforts.
- L'examen rapide des commentaires reçus à propos du document de discussion renforce nos buts et objectifs, notamment l'amélioration de l'accès à l'éducation, la simplification et la fluidité des transitions et la reconnaissance des acquis et des compétences. Ces aspects demeurent cruciaux.
- Le système d'apprentissage des adultes est complexe. C'est une évidence pour les personnes dans cette salle, mais ce n'est pas le cas d'une façon générale, et cela génère des défis quand il s'agit d'obtenir du soutien pour le travail que nous accomplissons au sein du système d'éducation. En nous rassemblant, nous faisons la lumière sur ce domaine et attirons l'attention sur ces aspects.
- Une partie de notre travail consiste à briser les cloisons gouvernementales. Nous savons que certains d'entre vous travaillent d'arrache-pied pour établir des liens plus solides à l'échelle du système, ce qui constitue une bonne partie de la collaboration.
- Nous avons hâte de bâtir nos réalisations sur les bases solides que nous avons posées. Nous sommes engagés dans le processus, et il est évident que vous l'êtes aussi. Nous sommes prêts à nous lancer. Il va sans dire que tout cela prendra du temps, mais continuons de discuter et de partager nos défis et nos meilleures pratiques en matière d'éducation des adultes.

**Denys Giguère, SMA, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française, EDU et MESFP:**

- Bonne Journée internationale de la Francophonie ! Notre présence ici aujourd'hui revêt une importance symbolique car tous les 20 mars, la Journée internationale de la francophonie est célébrée pour faire honneur à la langue française et à la culture francophone.
- Je me fais l'écho de mes collègues, qui ont signalé l'importance de travailler tous ensemble.
- Nous aimerions mettre en lumière les défis auxquels est confrontée l'éducation des adultes en langue française.
- Nous devons sortir de nos bureaux pour comprendre ce qui se passe sur le terrain. Rencontrer les apprenantes et apprenants nous motive et nous rappelle pourquoi nous faisons notre travail.
- Une journée bien remplie nous attend, et je vous remercie pour votre engagement. Nous vous souhaitons une excellente journée.

### **3. Attentes à l'égard du CCEP et commentaires sur son mandat**

---

Les représentantes de ministères Monica Neizert (MESFP), Yvonne Ferrer (MACI), Marg Connor (EDU) et Erin Hannah (MSSC) ont chacune donné de brèves présentations sur l'organisation du système d'éducation des adultes aujourd'hui, ainsi que de brèves descriptions des rôles et responsabilités respectifs des quatre ministères quant à l'éducation des adultes et une explication des profils des apprenantes et des apprenants (voir l'annexe D pour les présentations du personnel des ministères).

Après les présentations, les membres du CCEP ont été invités à répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont vos attentes à l'égard du CCEP ? Comment le CCEP peut-il le mieux contribuer à soutenir la réalisation des trois engagements fondamentaux du gouvernement liés à l'éducation des adultes et à l'éducation permanente ?
2. Avez-vous des commentaires ou des suggestions de modifications à formuler au sujet de l'ébauche de mandat du CCEP ? (veuillez envoyer vos commentaires au cours de la semaine suivant la réunion)

Les membres du CCEP ont fourni les commentaires et les conseils suivants aux quatre ministères :

- **Attentes à l'égard de la participation au CCEP**

Les membres du CCEP ont suggéré que le travail collectif et partagé du comité devrait :

- être guidé par une orientation claire venant « du sommet » et soutenir le travail « ascendant » des collègues, des conseils scolaires et des organismes communautaires afin qu'ils puissent travailler ensemble pour s'assurer que les apprenantes et les apprenants bénéficient du meilleur service en fonction de leurs objectifs et de leurs besoins ;
- tirer profit des excellentes ressources disponibles pour servir les apprenantes et apprenants adultes, probablement bien connues du programme d'alphabétisation et de formation de base, mais pas des autres intervenants ;
- envisager des moyens de solliciter la participation du gouvernement fédéral ;
- déterminer comment les groupes vulnérables et mal desservis peuvent tirer le meilleur parti d'un système d'éducation des adultes renforcé, par exemple les personnes se trouvant dans le système correctionnel ou celles vivant dans la pauvreté ;
- se pencher sur la transparence des problèmes – il faudrait déterminer les dysfonctionnements du système d'éducation des adultes et les raisons de ces dysfonctionnements, en reconnaissant que, parfois, nous n'avons pas d'explication (peut-être parce que nous n'avons pas intégré d'indicateurs).

- **Suggestions pour renforcer le mandat**

Les membres du CCEP ont fourni les commentaires suivants et suggéré d'apporter les modifications suivantes au mandat du CCEP :

***Participation élargie***

- Fournir plus de représentation aux groupes traditionnellement sous-représentés au sein du CCEP. Certains membres étaient les seuls à représenter des groupes traditionnellement confrontés à des obstacles au sein du système d'éducation des adultes (c'est-à-dire les personnes sourdes, les autochtones, les immigrants et les nouveaux arrivants).
- Fournir une plus vaste représentation des services sociaux, compte tenu du niveau élevé de pauvreté d'un grand nombre d'apprenantes et d'apprenants



(par exemple, des représentants du ministère des Services sociaux et communautaires ou du secteur des services sociaux, comme les Banques alimentaires de l'Ontario).

- Envisager d'inclure une représentation du secteur privé. Les personnes qui travaillent à développer leurs compétences finiront par rejoindre les rangs du marché du travail. Les représentants du secteur privé seraient en mesure d'expliquer les réalités et les besoins des sociétés souhaitant embaucher. Il serait logique d'inclure le point de vue de l'employeur ainsi que celui du syndicat.
- Inclure davantage de représentants des collèges d'arts appliqués et de technologie, qui jouent eux aussi un rôle dans le système d'éducation des adultes.
- *Mesure : Les membres qui suggèrent une participation élargie fourniront des noms de personnes et d'organismes susceptibles de devenir des membres supplémentaires du Comité aux coprésidents aux fins d'examen.*

#### **Collecte de données ventilées**

- Se concentrer explicitement sur la collecte de données ventilées pour être en mesure d'aborder les nuances de la démographie sociale et les questions d'équité (par exemple, les femmes, les communautés racialisées, les personnes vivant dans une pauvreté alarmante, etc.).
- À partir de là, le CCEP pourrait commencer à mener des discussions et à envisager de diffuser et d'élaborer des programmes spécifiques destinés aux populations cibles en fonction des besoins.

#### **Accent sur les meilleures pratiques**

- Souligner l'importance de partager les pratiques prometteuses déjà en place dans les communautés.
- London compte des « liaisons communautaires », à savoir des gens qui ne connaissent pas seulement les services offerts par un carrefour communautaire de London donné, mais également les services disponibles dans toute la région de London. Le CCEP peut agir en tant que « liaison communautaire » provinciale si les quatre ministères qu'il regroupe s'écoutent mutuellement et forgent des liens qui ne pourraient être établis autrement.

#### **Modifications spécifiques suggérées**

- Modifier le tableau de base du programme à la page 7 pour indiquer que 140 organismes communautaires offrent des services au titre du programme d'AFB (au lieu de « certains »).

## **4. Examen des commentaires sur le document de discussion**

---

Pauline McNaughton (EDU) remercie les participants pour leur temps et leurs commentaires riches et détaillés sur le document de discussion, notant que les commentaires de la Région centrale étaient si complets qu'ils étaient plus longs que le document de discussion lui-même. Pauline pose la question suivante au CCEP : Maintenant que nous avons toutes ces informations, que faut-il en faire ?

Lisa Bifano (MESFP), Geneviève Brouyaux (EDU/MESFP) et Belinda Ellsworth (EDU) présentent un résumé des 80 réponses reçues au document de discussion : *Renforcer le système d'éducation des adultes de l'Ontario (2017)* et de tous les commentaires reçus de la part des 86 personnes qui ont participé aux groupes de discussion composés d'apprenantes et d'apprenants. Elles ajoutent que dans le cadre de la réunion d'aujourd'hui, les ministères sollicitent des commentaires et des conseils sur les prochaines étapes de même qu'une proposition de plan de mise en œuvre.

Pour conclure la présentation, Terence Kwaramba (MESFP) souligne certains des défis auxquels il faudra faire face de son point de vue de nouvel arrivant : une bonne formation est essentielle, mais les nouveaux arrivants ignorent où se rendre pour accéder aux emplois, aux ressources et au soutien dont ils ont besoin. Il note qu'il serait formidable de pouvoir faire le récit d'un système auquel on peut aisément accéder, dans lequel il est facile de s'orienter et qui est facile à comprendre par les personnes à la recherche de services d'éducation destinés aux adultes.

Les membres du CCEP sont invités à répondre aux questions suivantes pour susciter la discussion :

1. Les résultats sont-ils pertinents ?
2. Les résultats présentent-ils des aspects surprenants ? Si oui, lesquels ?
3. Manque-t-il des éléments ? Y a-t-il des aspects qui n'ont pas été abordés ?
4. Les commentaires reçus vous inspirent-ils des mesures potentielles qu'il conviendrait de considérer ou d'examiner ?

Les commentaires et les conseils partagés par les membres du CCEP sont résumés ci-dessous.

- **Les résultats renforcent les commentaires parvenus d'autres canaux.** Certains indiquent que le rapport est bon dans l'ensemble, d'autres qu'il s'agit d'un excellent document. Il est noté que les conclusions du rapport d'évaluation du programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB) de Cathexis Consulting viennent étayer le résumé des commentaires au document de travail et s'harmonisent bien avec ce dernier.
- **Les apprenantes et apprenants adultes ont remarqué notre problème de concurrence.** La question de la concurrence a été soulevée à maintes reprises, en particulier au niveau régional. Il est intéressant de constater que les apprenantes et apprenants adultes perçoivent également ce problème. La concurrence s'explique par des raisons historiques et complexes. Il est impératif que nous nous efforcions d'éliminer cette concurrence. Pour parvenir à un système centré sur l'apprenant, il est essentiel avant tout de se baser sur des services d'admission impartiaux.
- **Améliorer le processus d'apprentissage en ligne et la qualité du contenu.** Créer un groupe de travail dédié à cet aspect. Le MESFP a investi des millions de dollars en vue de forger une infrastructure d'apprentissage en ligne, ce qui est une bonne chose, mais à un moment donné, nous devons nous pencher sur le processus et sur la qualité du contenu destiné à soutenir cet outil fabuleux.
- **Les conseillers d'orientation sont essentiels au parcours réussi des apprenantes et des apprenants au sein du système.** Davantage de ressources devraient être mandatées pour s'assurer que les apprenantes et apprenants bénéficient d'un soutien à l'orientation en personne, disponible pour les aider à faire les bons choix au bon moment. Actuellement, on recense environ un conseiller à temps plein par tranche de 1600 apprenantes et apprenants. Les conseillers d'orientation sont particulièrement importants pour établir des liens avec les apprenantes et apprenants ayant un faible niveau d'alphabétisation et avec ceux qui ont réellement besoin des programmes pour choisir les options appropriées. Les conseillers en emploi renvoient rarement quelqu'un au programme d'AFB ou à l'éducation des adultes.
- **Les apprenantes et apprenants aux prises avec la pauvreté** ont besoin de mesures de soutien. Il serait utile de développer de meilleurs liens et de favoriser les échanges d'informations entre les ministères et les fournisseurs de services et de recueillir et de partager les pratiques prometteuses pour renforcer le soutien aux apprenantes et apprenants vivant dans la pauvreté.

- **Abolir les obstacles cachés ainsi que ceux qui sont évidents.** La *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et le *Code des droits de la personne* sont des outils robustes, mais les apprenantes et apprenants demeurent confrontés à des obstacles et à des défis. Par exemple, il a été souligné que certains travailleurs sociaux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ne dirigeaient pas les personnes sourdes vers les services d'éducation des adultes parce qu'ils supposaient que les personnes sourdes ne pouvaient pas accomplir les tâches. S'il existe d'autres barrières de ce type, où mènent ces programmes ?
- **Accroître la disponibilité régionale des programmes destinés aux Autochtones.** On dénombre actuellement 23 programmes autochtones, mais aucun d'entre eux ne dessert les régions situées au nord de Timmins ou à l'est de Peterborough (à l'exception d'Akwesasne, réserve enclavée). Alors que la province investit dans l'infrastructure d'apprentissage en ligne, la région située au nord de Timmins est confrontée à des problèmes d'infrastructure qui limitent toujours l'accès des apprenantes et apprenants aux programmes et aux services (bande passante, personnes, installations).
- **Pour être utile à ceux qui en ont le plus besoin, toute solution numérique doit également être associée à des outils physiques utilisant un langage simple.** Les outils numériques sont les bienvenus, mais nous devons également avoir recours à d'autres moyens pour promouvoir et favoriser les services d'éducation des adultes (affiches, etc.).
- **Les expériences d'accès, d'accueil et de transition des apprenantes et apprenants issus de populations immigrantes et de ceux qui ont un statut précaire ne semblent pas être prises en compte.**
  - À l'instar des apprenantes et apprenants francophones, les apprenantes et apprenants immigrants font eux aussi face à des obstacles liés à la langue et à l'accès.
  - Les apprenantes et apprenants immigrants s'efforçant d'accéder aux mesures de soutien peuvent être confrontés au racisme et à la discrimination.
  - Les structures de soutien sur place, comme les services de garde d'enfants ou les services destinés aux femmes réfugiées, n'offrent pas assez de disponibilités. L'absence de ces structures limite leur capacité à accéder aux services linguistiques et, par là même, leur accès à d'autres soutiens.
  - Fournir un accès aux personnes, quel que soit leur statut d'immigration. Les changements apportés au programme des aidants naturels ont eu des répercussions sur les femmes ayant un statut précaire, par exemple les aidantes naturelles. Certaines femmes aidantes ont perdu leur statut après 20 ans et se sont retrouvées sans accès à aucun programme. Si elles souhaitent bénéficier des programmes, elles doivent payer les frais de scolarité réservés aux étudiants internationaux. Il s'agit d'un obstacle à l'accès aux programmes et aux services financés par les deniers publics.

## 5. Présentation de Code for Canada

---

Christine Lee, fellow de Code for Canada, présente les travaux accomplis jusqu'à présent par le MESFP, l'EDU et le MACI visant à aider les apprenantes et apprenants à obtenir de l'information opportune, exacte et pertinente (voir l'annexe E pour les diapositives de la présentation).

Après la présentation, les membres du CCEP ont eu l'occasion de poser des questions et d'émettre des commentaires. Les réponses de Christine et du personnel du ministère sont indiquées *en italique*, le cas échéant.

- **Nous travaillons avec des personnes ayant un niveau d'alphabétisation très bas et faisant face à d'autres obstacles. Pour fournir des mesures de soutien, nous devons parfois discuter avec une apprenante ou un apprenant pendant une heure et demie afin de comprendre ses besoins et de déterminer la façon de lui offrir le meilleur service. Nous devons nous accorder du temps et trouver l'espace nécessaire pour discuter avec l'apprenante ou l'apprenant des services dont elle ou il a besoin et du programme qui correspond le mieux à ses besoins. Au final, il nous faut un site Web que les gens peuvent consulter s'ils souhaitent obtenir, entre autres, des informations sur les options à leur disposition, mais sans pour autant sacrifier la touche personnelle.** *Les apprenantes et apprenants nous avisent qu'ils aimeraient connaître plus en détail les offres de programmes. Cette solution ne fonctionnera que si nous la construisons pour tout le monde. Elle doit être intégrée au système pour permettre aux personnes travaillant avec l'apprenante ou l'apprenant de lui exposer la structure détaillée du programme.*
- **Cette plateforme va-t-elle fonctionner avec des sites Web existants ?** *Oui, c'est le but. Nous essayons de développer l'outil d'une manière qui tire profit de sources existantes précises, cohérentes et à jour [Christine]. Plus tard, nous envisagerons peut-être d'aligner les trois différentes bases de données.*
- *Tout le monde au sein des quatre ministères sait que nous ne pouvons pas faire les choses de la même manière. Il s'agit de soutenir un ensemble de besoins. Nous sommes enthousiasmés par le projet Code for Canada, et comment il peut se connecter, entre autres, aux portails.*

## 6. Collaboration dans le but de soutenir les apprenantes et apprenants adultes

---

Monica Neitzert (MESFP) et Pauline McNaughton (EDU) donnent conjointement une présentation sur la collaboration visant à soutenir les apprenantes et apprenants adultes ; la présentation couvre les améliorations que l'on propose d'apporter au système et au programme, ainsi que les nouveautés sur les partenariats régionaux pour l'éducation des adultes (voir l'annexe D pour les diapositives de la présentation). Les membres du CCEP ont discuté entre eux des trois questions suivantes à leurs tables.

1. Les membres du CCEP ont-ils des idées ou des conseils à formuler pour guider l'élaboration du plan/cadre de mise en œuvre ?
2. De quel type de soutien à la collaboration et à la coordination locales/régionales les agences ou les organismes ont-ils besoin de la part du gouvernement ?
3. Quels conseils, le cas échéant, aimeriez-vous que les ministères prennent en considération lors de l'élaboration du projet de plan/cadre de mise en œuvre aux fins de discussion lors de la prochaine réunion du CCEP ?

Chaque table a rapporté les points saillants de la discussion tenue par le groupe, qui sont résumés ci-dessous.

- **Maintenir une approche centrée sur l'apprenant** – Ne pas perdre de vue les trois objectifs indiqués dans le mandat. Il y a tellement d'enjeux qu'on peut facilement s'y perdre. Il s'agit des objectifs suivants : améliorer l'accès aux programmes qui correspondent aux besoins en apprentissage de base de chaque apprenant adulte ; faciliter et simplifier les transitions entre les programmes; et mettre en place des façons de reconnaître les acquis et les compétences des apprenantes et apprenants adultes.
- **Revoir les politiques actuelles** – Passer en revue toutes nos politiques pour savoir où nous en sommes et comment contribuer aux plans de mise en œuvre.
- **Améliorer la planification des services locaux grâce au suivi des cibles et à la création d'une responsabilité partagée** – Mettre l'accent sur une responsabilité partagée, avec une capacité de prise de décision locale afin de pouvoir planifier les services efficacement au niveau local. En assurant un suivi au niveau communautaire, nous pouvons garder l'œil sur différents aspects, tels que l'accès.
- **Utiliser à bon escient l'information sur le marché du travail** – Utiliser l'information sur le marché du travail (IMT) pour guider les apprenantes et apprenants et planifier les programmes. Cependant, l'IMT n'est qu'un aspect de la problématique. Il est également important de savoir quels individus composent la collectivité et quels types de changements démographiques se produisent. Il faut préparer les apprenantes et apprenants au marché du travail actuel, mais il faut également savoir à qui l'on s'adresse du côté de l'offre.
- **Doter le personnel de première ligne de compétences et de connaissances pour qu'il soit en mesure d'aider les apprenantes et apprenants à se renseigner sur les bons programmes et à accéder à des services correspondant à leurs besoins** – Offrir une formation au personnel de première ligne afin qu'il ait une connaissance plus détaillée de l'éventail de programmes et de services financés par les deniers publics auxquels les apprenantes et apprenants peuvent accéder et qui répondent à leurs besoins. Tout le monde, y compris les employés d'Ontario au travail et les travailleurs des organismes d'aide à l'établissement, doit connaître le fonctionnement du système.
- **Tirer parti des sources de données existantes pour révéler des informations supplémentaires utiles** – Il existe plusieurs sources de données que nous pourrions mettre à profit s'il existait un moyen de partager ces informations de manière confidentielle. Envisager d'inviter le Centre ontarien



Innovation-Emploi (COIE) à titre d'observateur ou de ressource. Le COIE pourrait fournir des données concrètes et faire part de meilleures pratiques au groupe. Les considérer comme un organisme de soutien à ce groupe. En outre, de nombreuses ressources précieuses ont été produites au sein du secteur du programme d'AFB, et celles-ci pourraient être plus largement diffusées au sein des ministères, des secteurs et des filières d'AFB et d'autres parties prenantes.

- **Apporter de la clarté aux rôles et aux attentes des ministères, des régions et des communautés** – Développer un langage commun et des objectifs clairs en ce qui concerne les attentes du gouvernement à l'égard du niveau régional, ses attentes en matière de collaboration entre le gouvernement et les régions, et ses attentes en matière d'information (qui devrait être à la table et pourquoi). Par exemple, la planification a-t-elle lieu au niveau régional et la mise en œuvre au niveau local ?
- **Élaborer un document d'une page décrivant le plan de mise en œuvre** – Il serait très utile d'avoir pour septembre un document d'une page décrivant le plan. Nous pourrions le fournir à n'importe quel ministère ou partenaire.
- **Parler aux Conseils locaux de planification en matière d'emploi (CLPE)** – On dénombre huit CLPE qui rassemblent des éducateurs, des formateurs, des employeurs et des représentants du secteur privé ; il peut être intéressant d'examiner où en sont rendus ces efforts (processus de planification communautaire, offre et demande).
- **Fournir un soutien au développement professionnel aux personnes qui livrent les programmes** – Le roulement du personnel chargé de la livraison des programmes est un problème majeur, de nombreux employés passant rapidement à autre chose. Un soutien au perfectionnement professionnel au niveau du programme est requis pour assurer une prestation uniforme.
- **Aborder le problème de la concurrence** – Nous devons prendre en compte les types de comportements qui sont encouragés dans le système, notamment ceux qui génèrent la concurrence, ce qui est lié au modèle de financement.

## 7. Prochaines étapes immédiates discutées lors de la réunion

---

L'équipe de Swerhun préparera un résumé qui synthétisera et classera les commentaires partagés aujourd'hui et deviendra un outil utile pour le CCEP. Swerhun partagera le résumé avec le CCEP sous forme d'ébauche afin que ce dernier l'examine et s'assure qu'il rend fidèlement les commentaires.

Si vous avez d'autres commentaires ou suggestions à formuler au sujet du mandat (au-delà des éléments déjà partagés pendant la réunion et consignés dans le présent résumé), **veuillez les transmettre au MESFP d'ici le jeudi 12 avril 2018.** Une version finale tenant compte des suggestions des membres sera partagée avec le CCEP.

Le personnel des ministères commencera à rédiger un plan de mise en œuvre qui s'appuiera sur les réussites et les réalisations à ce jour et qui sera abordé à la prochaine réunion du CCEP, probablement en septembre 2018.

## **Annexe A : Liste des participants**

---



## **Annexe B : Mandat du CCEP**

---

## Annexe C : Ordre du jour

---

### Comité consultatif pour l'éducation permanente des adultes

20 mars 2018

Oakham House (Thomas Lounge)

63, rue Gould, rez-de-chaussée

10 h à 15 h

9 h 30 Café et petit déjeuner léger

**10 h Reconnaissance du territoire autochtone et présentation des coprésidents**

Nicole Swerhun, animatrice

**10 h 01 Mot de bienvenue des coprésidents**

*Martyn Beckett*, sous-ministre adjoint (SMA) de la Division du rendement des élèves, ministère de l'Éducation (EDU)

*Erin McGinn*, sous-ministre adjointe (SMA) de la Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP)

*Denys Giguère*, sous-ministre adjoint (SMA), Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française, EDU et MESFP

**10 h 10 Présentations et lecture de l'ordre du jour**

Nicole Swerhun, animatrice

**10 h 30 Aperçu des nombreuses composantes de notre système d'éducation des adultes**

Monica Neitzert (MESFP), Marg Connor (EDU), Yvonne Ferrer (MACI)

1. Quelles sont vos attentes à l'égard du CCEP ? Comment le CCEP peut-il le mieux contribuer à soutenir la réalisation des trois engagements fondamentaux du gouvernement liés à l'éducation des adultes et à l'apprentissage permanent ?
2. Avez-vous des commentaires ou des suggestions de modifications à formuler au sujet de l'ébauche de mandat du CCEP ? (veuillez envoyer vos commentaires pendant la semaine suivant la réunion)

11 h Pause

**11 h 10 Examiner les commentaires sur le document de travail et en discuter**

MESFP et EDU

1. Les résultats sont-ils pertinents ? Les résultats présentent-ils des aspects surprenants ?
2. Manque-t-il des éléments ? Y a-t-il des aspects qui n'ont pas été abordés ?
3. Les commentaires reçus vous inspirent-ils des mesures potentielles qu'il conviendrait de considérer ou d'examiner ?

12 h Déjeuner (fourni)

**13 h Collaboration ayant pour but de soutenir les apprenantes et apprenants adultes**

- 14 h Pause
- 14 h 10 **Collaboration ayant pour but de soutenir les apprenantes et apprenants adultes**
- 14 h 45 **Conclusion et prochaines étapes**  
Coprésidents
- 15 h 00 **Levée de la séance**

## **Annexe D : Présentations des employés des ministères**

---

## **Annexe E : Présentation de Code for Canada**

---